**1ère - HISTOIRE (6), La IIème République : ambitions, acquis, échecs**

Le 22 février 1848 la France renoue avec la révolution, une révolution un peu oubliée car emportée par le coup d’Etat de Louis Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851. Quels rêves ont animé les révolutionnaires ? Dans quelles mesures les évènements révolutionnaires ont-ils transformé la société française ?

**\* \* \***

Les causes des **révoltes parisiennes contre la monarchie de Juillet** sont désormais bien connues : une crise économique frappe de plein fouet le monde agricole et industriel, la défiance envers la monarchie de Juillet et le gouvernement Guizot jugés trop sévères et trop conservateurs. A l’époque, les idées républicaines (Lamartine, Arago), socialistes (Blanc) et les utopies qui proposent d’autres formes d’organisation sociale (Cabet, Fourier) se diffusent dans la presse et dans la littérature. Le 22 février 1848, le gouvernement interdit un banquet destiné à soutenir le projet de réforme visant à élargir le suffrage qui est alors censitaire. Cela donne lieu aux premières manifestations aux cris de « Vive la réforme, à bas Guizot ! ». Du 22 au 25 février 1848, des combattants issus de milieux variés (étudiants, ouvriers, militants républicains, gardes nationaux) couvrent Paris de barricades et affrontent la troupe. Le roi Louis-Philippe renvoie Guizot et s’en remet à Thiers. Il finit par abdiquer, un gouvernement provisoire est instauré, **la IIème République est proclamée**. Comment va-t-elle répondre aux attentes du « peuple » français qui considère les révolutions de 1789, 1792 et 1830 comme des évènements inachevés et rêve de citoyenneté, de fraternité et de progrès social ?

**\***

Les premières mesures du gouvernement provisoire relèvent pour partie des convictions des intellectuels progressistes et modérés qui y siègent (Lamartine, Ledru-Rollin, Arago…) et pour partie de la pression de la rue. **Le suffrage universel masculin** qui fait virtuellement passer le nombre de votants de 240 000 à 9 millions est instauré. **Les libertés publiques** (liberté de la presse, liberté de réunion) sont garanties. La peine de mort est abolie dans le cadre des procès intentés pour des raisons politiques. La IIème République souhaite ainsi se démarquer des excès de la Terreur. La Révolution de 1848 est également associée à **l’abolition de l’esclavage**, décrétée le 27 avril 1848 dans les colonies françaises et à un homme : Victor Schoelcher. En réalité, le processus est plus complexe. Il a été permis par la mobilisation des abolitionnistes et des esclaves depuis le XVIIIème siècle. Dans les faits, la situation des esclaves libérés dans les colonies françaises à la suite du décret de 1848 reste délicate (contrôle policier strict, interdiction de pratiquer certaines activités…). **Les mesures concernant le travail** sont parmi les plus importantes : réduction du temps de travail, instauration d’un droit du travail et d’un droit d’association permet de rééquilibrer les rapports de force.

**\***

En avril 1848, 9 millions de Français élisent leurs députés. Les résultats des urnes ne sont pas ceux attendus par les révolutionnaires de février (500 sièges pour les républicains modérés, 250 sièges pour les monarchistes, 150 sièges pour les socialistes). La nation française est dominée par la paysannerie, celle des petits propriétaires qui ne veulent pas un retour à l’Ancien Régime mais qui se méfient des revendications socialistes et féministes**. Le « peuple » représenté n’est pas le « peuple » insurgé**. **L’unité du « peuple », rêvée en février 1848, a fait long feu**. Ce problème n’est pas nouveau et restera au cœur des révolutions. En juin 1848 les forces de l’ordre écrasent des insurgés qui crient « Vive la République démocratique et sociale ! ». Une nouvelle constitution est promulguée le 4 novembre 1848. Elle confie la pouvoir législatif à une assemblée et le pouvoir exécutif à un président de la République. Louis-Napoléon Bonaparte devient le premier président de la République le 10 décembre 1848.

**\* \* \***

L’année 1848 a accouché d’une mesure capitale, le suffrage universel masculin. La révolution initiée en février est un mouvement visant la transformation de la société. Elle ouvre une brèche et exprime un espoir d’avenir meilleur dans un contexte de flambée révolutionnaire européenne et même mondiale (printemps des peuples). Finalement, **le suffrage universel a eu raison des espérances socialistes**.

© **Souleymane** ALI YÉRO, **Erwan** BERTHO & **Ronan** KOSSOU (2019)